



Rapport d'activités 2015 et recommandations des écoles

Québec, une ville sportive

Le conseil municipal des enfants de Québec



VILLE DE
QUÉBEC
*l'accent
d'Amérique*

TABLE DES MATIÈRES

DES THÈMES CHOISIS PAR LES ENFANTS	2
LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2015	3
QUÉBEC, UNE VILLE SPORTIVE	5
Les activités	5
Un seul projet pour tous : un mandat du conseil de ville sur le parc de l'avenir	9
Les principales recommandations des écoles sur le parc de l'avenir.....	10
LES ÉLÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2015	14
Annexe A Mandat du conseil municipal de la ville de Québec au conseil municipal des enfants 2015 « <i>Québec, une ville sportive</i> »	16
Annexe B Tableau des réponses des écoles	30

Le conseil municipal des enfants de Québec a été créé il y a 11 ans, le 7 juin 2004, dans le but de permettre aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations aux représentants de la Ville et de réaliser des projets concrets dans leur milieu. Des représentants des commissions scolaires situées sur le territoire de la ville ont pris une part active dans l'élaboration du projet et dans la promotion des activités auprès des écoles.

DES THÈMES CHOISIS PAR LES ENFANTS

Les activités du premier conseil municipal des enfants se sont déroulées, en 2005, sous le thème du civisme. Ce sont les enfants eux-mêmes qui avaient proposé ce thème au conseil municipal lors du lancement de ce projet le 7 juin 2004.

Une tradition s'est ainsi instaurée. Pour assurer un lien de continuité, d'année en année, et permettre aux enfants de réaliser des projets sur des sujets qui les préoccupent, ce sont toujours les participants au conseil municipal des enfants qui choisissent le thème pour l'année suivante. Voici les thèmes choisis au fil des ans :

- **En 2005 : le civisme**
- **En 2006 : l'environnement**
- **En 2007 : la sécurité**
- **En 2008 : Fêtons le 400^e!**
- **En 2009 : L'eau, une ressource à protéger**
- **En 2010 : Les conditions de vie des enfants de la ville de Québec**
- **En 2011 : Québec, une ville verte**
- **En 2012 : Une ville active et en santé**
- **En 2013 : Québec, une ville branchée sur le monde**

En 2014 : Québec, une ville historique

Les enfants représentant les écoles participantes ont assisté à trois rencontres qui ont eu lieu le 27 mars, le 1^{er} mai et le 2 juin. Étaient au programme les activités suivantes : visite de la salle de réception de l'hôtel de ville, jeu pour connaître les responsabilités de chacun des paliers gouvernementaux, exercice sur la définition du patrimoine et comment on détermine ce qui en fait partie, présentation de très anciennes photographies de la ville de Québec, visionnement d'une vidéo où la conseillère et membre du comité exécutif Julie Lemieux s'adresse aux jeunes pour leur confier un mandat, visionnement d'une vidéo sur l'importance d'exercer son droit de vote, exercices sur l'importance d'aller voter, présentation du Service de la culture « Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO », navigation sur l'application gratuite « Découvrir Québec » à partir de iPad, visite des voûtes de la maison Chevalier, présentation sur le patrimoine immatériel, présentation des porteurs des droits des enfants, débat : *modifier ou non la porte Saint-Jean* et débat dans la salle du conseil municipal pour déterminer le thème de l'an prochain.

En 2015 : Québec, une ville sportive

À la fin du débat, les enfants ont voté majoritairement pour le thème *Québec, une ville sportive*. Au cours de l'année, cette thématique permettra aux élèves des écoles participantes d'acquérir des connaissances sur les richesses de la ville et ses compétences en matière de sports et loisirs.

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2015

À l'automne 2014, des invitations ont été transmises aux écoles primaires de la ville de Québec. Le site Internet de la Ville permettait également aux écoles de s'informer et de s'inscrire en ligne au conseil municipal des enfants. En décembre, puisque seulement sept écoles étaient inscrites, une relance a été effectuée auprès des écoles et à la suggestion de Mme Geneviève Hamelin, un nouveau partenariat s'est amorcé avec l'organisme L'Évasion St-Pie X Inc. qui œuvre auprès de personnes dans le besoin vivant des problèmes d'ordre économique, psychologique et/ou social dans le secteur Limoilou. Cet organisme a fait le lien avec l'école Jeunes-du-Monde qui s'est inscrite en février 2015. L'objectif de cette initiative était de favoriser l'accès au CME à des jeunes moins favorisés qui démontrent un intérêt et des compétences pour le programme. Afin de faciliter leur participation, un intervenant social de l'organisme l'Évasion St-Pie X assure le transport, les accompagne à chacune des rencontres et assure un suivi dans la réalisation de leur projet.

Deux membres du conseil municipal de la Ville accompagnent le CME, soit Mme Geneviève Hamelin, conseillère du district électoral de Maizerets-Lairet et présidente du conseil municipal et Mme Dominique Tanguay, conseillère du district Duberger - Les Saules.

Ainsi, 23 enfants du troisième cycle du primaire, provenant de 10 écoles situées dans cinq arrondissements de la ville de Québec participent

au conseil municipal des enfants en 2015. En accord avec l'objectif poursuivi par le projet, celui de sensibiliser les enfants aux valeurs démocratiques et à l'engagement citoyen, les représentants des élèves ont été désignés par un processus démocratique défini par les écoles. Toutefois, il faut mentionner un processus différent avec l'école Jeunes du monde. En raison des courts délais et puisque l'édition 2015 était déjà débutée, la désignation des élèves s'est effectuée sur la base de l'intérêt des enfants à y participer.

Le conseil municipal des enfants 2015

- 23 représentants du 3^e cycle du primaire;
- 10 écoles, situées dans 5 arrondissements;
- 10 projets de consultation publique mis en place par les enfants dans leurs écoles;
- plusieurs élèves sensibilisés aux activités du conseil municipal des enfants sur le thème de *Québec, une ville sportive.*



Liste des membres du conseil municipal des enfants 2015

NOM	PRÉNOM	ÉCOLE	ARRONDISSEMENT
Fleury	Héloïse	École Saint-Albert-le-Grand	La Cité-Limoilou
Vallerand	Dylan	École Saint-Albert-le-Grand	La Cité-Limoilou
Blais	Marianne	École de l'Escabelle	Les Rivières
Turenne-Fortier	Laurence	École de l'Escabelle	Les Rivières
Laliberté	Anne	École Saint-Louis-de-France II	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Montour	Valérie	École Saint-Louis-de-France II	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Gaboury	Thomas	École Saint-Claude	La Haute-Saint-Charles
Guérette	Léa	École Saint-Claude	La Haute-Saint-Charles
Badr	Sara	École de l'Excellence	La Cité-Limoilou
Belkacemi	Macil	École de l'Excellence	La Cité-Limoilou
Crête	Nicolas	École Saint-Yves	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Audard	Olivier	École Saint-Yves	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Plante	Roselyne	École Château-d'Eau	Les Rivières
Simard	Charlotte	École Château-d'Eau	Les Rivières
Ucañan	Xavier	École Notre-Dame-du-Canada	Les Rivières
Côté	Mélanie	École Notre-Dame-du-Canada	Les Rivières
Habour	Zakiel	École optionnelle Yves-Prévost	Beauport
Laprise	Mia	École optionnelle Yves-Prévost	Beauport
Wanyasa	Joséphine-Sylvie	École Jeunes-du-Monde (pavillon Bardy) – L'Évasion St-Pie X	La Cité-Limoilou
Labrie St-Gelais	Jason	École Jeunes-du-Monde (pavillon Bardy) – L'Évasion St-Pie X	La Cité-Limoilou
Perez	Wendy	École Jeunes-du-Monde (pavillon Bardy) – L'Évasion St-Pie X	La Cité-Limoilou
Dulal	Mukti	École Jeunes-du-Monde (pavillon Bardy) – L'Évasion St-Pie X	La Cité-Limoilou
Perez	Kelly	École Jeunes-du-Monde (pavillon Bardy) – L'Évasion St-Pie X	La Cité-Limoilou

QUÉBEC, UNE VILLE SPORTIVE

Les activités

Les activités du conseil municipal des enfants 2015 se sont déroulées sous le thème : *Québec, une ville sportive.*

Les enfants représentant les écoles participantes ont assisté à quatre rencontres, soit les 21 janvier, le 18 février, le 6 mai et le 1^{er} juin. Étaient au programme les activités suivantes :

Le 21 janvier :

Pour cette première rencontre, grâce à la présence des deux élèves accompagnatrices du CME, Mmes Geneviève Hamelin et Dominique Tanguay, les membres du conseil municipal des enfants ont pu visiter la salle du conseil et recevoir des explications sur l'historique de l'hôtel de ville et du fonctionnement d'une séance du conseil de ville. Ils ont même expérimenté un premier débat portant sur un règlement fictif qui aurait pour objet d'interdire la malbouffe dans les immeubles sportifs de la ville. Ce débat a d'ailleurs suscité beaucoup d'intérêt chez les jeunes élus qui ont eu de nombreux commentaires animés et constructifs. La rencontre s'est terminée avec une présentation de Mme Ève Côté, intervenante chez Motivaction Jeunesse, un organisme qui travaille en étroite collaboration avec les écoles primaires et secondaires des quartiers centraux de Québec avec des défis et projets axés sur le dépassement, le sport, la culture et l'action. Enfin, le CME s'est vu remettre officiellement par Mme Hamelin, un mandat du conseil de ville sur le thème des parcs. Comme les élèves de l'école Jeunes-du-Monde n'étaient pas présents à cette rencontre, Mme Geneviève Hamelin les a accueillis le 1^{er} mai à la salle du conseil de l'hôtel de ville pour une visite et l'expérimentation du débat sur la malbouffe.



Accueil des élèves et présentation du CME



Visite de la salle du conseil



Présentation de Motivaction jeunesse – Mme Ève Côté

Le 8 février :

La conseillère municipale, Mme Dominique Tanguay, a obtenu des billets pour tous les membres du conseil municipal des enfants afin d'assister à la course en canot sur glace du Carnaval qui se tenait à cette date. Quelques membres du CME ont accepté l'invitation et y ont assisté avec leurs parents. Ils ont beaucoup aimé l'expérience qui les préparait au thème de la prochaine rencontre : le canot à glace.

Le 18 février :

La deuxième rencontre s'est déroulée dans les locaux de Rame-Québec, un centre d'entraînement sur rameur. L'objectif était de faire découvrir aux enfants un sport méconnu, le canot à glace, bien représentatif de la ville de Québec. Ce fut une belle découverte grâce au dynamisme de Mme Catherine Paquin qui leur a d'abord présenté une vidéo d'introduction sur le sujet. Ensuite, il a été question de l'équipement requis pour exercer ce sport. Les enfants se sont mis à l'action en procédant à une séance d'entraînement sur rameur et à la simulation d'une course en canot très enlevante. La rencontre s'est terminée à l'extérieur où la simulation est devenue plus vraie que vraie puisque les jeunes ont continué l'expérience dans un vrai canot à glace. Soulignons que la soirée avait également très bien débuté avec une présentation de M. Sébastien Lebel, architecte-paysagiste à la ville de Québec qui a présenté le processus de conception d'un parc. Sa présentation était bien adaptée au projet de consultation publique sur le parc de l'avenir que doivent réaliser les élèves. Ils sont incités à laisser libre cours à leur créativité dans la conception du parc de l'avenir.



Accueil chez Rame-Québec



Présentation sur les parcs - M. Sébastien Lebel



Présentation sur le canot à glace - Mme Catherine Paquin, Rame-Québec



Entraînement sur rameurs



Simulation dans un vrai canot à glace

Le 6 mai :

Pour cette troisième rencontre, les élèves se sont donné rendez-vous au Complexe de soccer Chauveau. Le président du Club de soccer des Rivières, M. Laval Moreau, leur a d'abord parlé des motivations de son implication bénévole au sein du club, et ce, depuis plusieurs années. Les enfants ont ensuite pu mieux comprendre la progression d'un joueur de soccer, de ses débuts jusqu'à un niveau professionnel, le cas échéant. Des statistiques intéressantes leur ont été présentées démontrant la popularité toujours grandissante de ce sport, tant au Québec qu'à travers le monde. Après s'être vus remettre chacun une épinglette du Club de soccer Phénix des Rivières, les enfants ont été invités à jouer une courte partie de soccer sur l'un des terrains synthétiques du Complexe Chauveau. Ce fut un match fort dynamique et apprécié par tous. Par la suite, les élèves ont livré les principaux résultats de la consultation publique réalisée dans leur école respective sur le parc de l'avenir. Ce fut une belle occasion d'échanges sur les divers constats que nous apporte cette consultation des enfants.



Partie de soccer au complexe Chauveau



Présentation des résultats par école de la consultation publique sur le parc de l'avenir



Présentation sur le soccer – M. Laval Moreau, président du Club de soccer Phénix des Rivières

Le 1^{er} juin :

Pour cette dernière rencontre, les élèves sont invités à vivre un atelier avec l'Académie québécoise d'art du déplacement pour la première partie de l'après-midi. Cet organisme a pour mission la promotion de l'art du déplacement (ADD), discipline aussi connue sous le nom de « parkour ». Les enfants y apprennent à bouger différemment et à mieux apprécier leur environnement. L'art du déplacement, c'est aussi des valeurs pertinentes dans le monde d'aujourd'hui : le courage et la persévérance, la connaissance de soi et le respect d'autrui, l'entraide et le partage. De retour à l'hôtel de ville en milieu d'après-midi, les membres du conseil municipal des enfants se préparent pour leur présentation au conseil municipal de 17 h sur le parc de l'avenir et enfin, du temps EST consacré à une présentation et un jeu sur les instances décisionnelles et le découpage du territoire de la ville de Québec.



Un seul projet pour tous : un mandat du conseil de ville sur le parc de l'avenir

Le conseil de ville, par l'intermédiaire des conseillères Geneviève Hamelin et Dominique Tanguay, a remis un mandat aux membres du conseil municipal des enfants, soit celui de consulter des élèves de leur école respective afin de connaître leur préférence quant au « *parc de l'avenir* » dans la ville de Québec. Est-ce que c'est un parc de voisinage, de quartier ou municipal? Quelles sont les installations à privilégier dans ce dernier?

Ainsi, l'élève devait se mettre à la place d'un(e) élu(e) qui siège au conseil municipal de la ville de Québec ainsi qu'au conseil d'arrondissement. Son arrondissement dispose d'un budget de 1 000 000 \$ pour 2015 pour l'aménagement d'un nouveau parc. Plusieurs demandes ont été déposées et plusieurs projets sont souhaités, mais malheureusement des choix doivent être faits en fonction du budget de 1 000 000 \$. À titre d'élu(e) qui est à l'écoute des citoyens, il devait faire une consultation publique sur le projet de parc qui devrait être priorisé.

Les élèves ont consulté non seulement leur classe, mais également d'autres niveaux présents dans l'école. Les élèves consultés ont d'abord décidé quelle est l'option parmi trois qui serait à privilégier. Par la suite, ils devaient répondre à des questions en fonction de l'option privilégiée, relativement à l'aménagement du parc choisi. Au total, un peu plus de 1500 élèves ont été consultés.

Trois options étaient possibles en fonction du budget disponible, soit :

Option 1 - aménager deux parcs de voisinage dans l'arrondissement (500 000 \$ chacun) ;

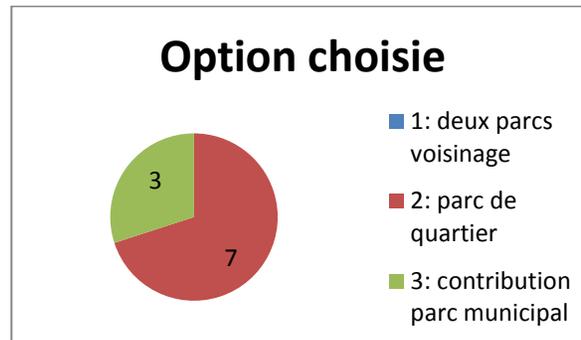
Option 2 - aménager un parc de quartier dans l'arrondissement (1 000 000 \$) ;

Option 3 - contribuer à l'aménagement d'un parc municipal en cumulant d'autres budgets de la ville (un total de 5 000 000 \$).

Vous trouverez en annexe le sommaire des résultats de cette consultation par école. Les recommandations qui suivent représentent l'opinion de la majorité des écoles.

Les principales recommandations des écoles sur le parc de l'avenir

1. Quelle option serait la meilleure et explique brièvement pourquoi? Pour t'aider à y répondre, consulte le tableau des types de parcs. Tu dois notamment réfléchir sur ce qui t'attire le plus dans un parc? :



Le parc de quartier a été principalement choisi parce qu'il permet la présence de plusieurs équipements intéressants pour les enfants tout en y accédant assez facilement à partir de leur résidence. La possibilité de bouger et de socialiser dans ce type de parc a été également prise en compte dans leur choix ainsi que le fait qu'il comble les besoins des plus petits jusqu'aux plus grands avec des modules de jeux et un terrain sportif. Aucune école n'a fait le choix de l'option 1.

2. Sur les cinq emplacements possibles pour faire un parc de quartier, un seul sera choisi. Quel sera le principal critère pour arrêter ton choix de localisation de ces deux parcs? :

- A- À un endroit où le secteur n'est pas desservi, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de parc dans le secteur ;
- B- À l'endroit où il y a la plus forte concentration de familles ;
- C- À l'endroit le plus beau (paysage, etc.) ;
- D- À l'endroit le moins coûteux pour la ville pour y effectuer des aménagements ;
- E- À l'endroit le plus central dans le quartier.

L'endroit où il y a la plus forte concentration de familles est retenu. Le nombre de familles près de ce parc est tributaire du taux de fréquentation, un élément important pour les jeunes. Ils sont intéressés à profiter de la présence du parc pour créer de nouveaux liens d'amitié.

3. En ce qui concerne le terrain sportif spécialisé, comment le choix du sport pratiqué doit-il se déterminer? Dans ton quartier, à ton avis, quel sera ce sport (basketball, soccer, baseball, piscine extérieure, autre)? :

- A- Le sport le plus populaire et le plus pratiqué par les enfants et adolescents ;
- B- En fonction du besoin : par exemple, s'il y a déjà un terrain de soccer dans un périmètre plus ou moins rapproché, prévoir un terrain pour pratiquer un autre sport ;
- C- Faire une consultation publique auprès des gens du secteur ;
- D- Selon la tendance du moment.

En majorité, les enfants souhaitent un terrain sportif en fonction du sport le plus populaire et le plus pratiqué par les enfants et les adolescents. Il est à noter qu'aucune école n'a choisi « C », soit la réalisation d'une consultation publique auprès des gens du quartier. Le sport qu'ils veulent pratiquer en majorité est le soccer. Les sports suivants ont tout de même été mentionnés par quelques écoles : basketball, football, piscine extérieure/jeux d'eau et de l'hébertisme aérien.

4. Pour les modules de jeux pour enfants, quel sera le principal critère du choix d'un module de jeux par rapport à un autre? :

A- Le prix le moins cher possible ;

B- La solidité, durabilité, la sécurité (qualité du produit) ;

C- L'aspect esthétique (belle apparence des jeux et qui s'intègrent bien dans le décor) ;

D- Jeux les plus stimulants pour l'enfant et qui contribuent à développer les aptitudes physiques ;

E- Le fait que les jeux comportent des défis particuliers et qu'ils soient innovateurs, se distinguent des autres.

En très grande majorité, les enfants sont surtout préoccupés par la solidité, la durabilité et la sécurité des modules de jeux. En second lieu, ils souhaitent des jeux comportant des défis et qui sont innovateurs. Aucune école ne recommande les points A et C soit des critères essentiellement basés sur le prix ou encore l'aspect esthétique.

5. Que doit-on retrouver obligatoirement dans le pavillon de service de ton parc de quartier?

Nomme deux éléments incontournables :

A- Toilettes ;

B- Fontaine à boire ;

C- Bancs pour se reposer ;

D- Vestiaires ;

E- Machines distributrices de nourriture/breuvages ;

F- Autres.

La totalité des écoles a retenu comme étant incontournable dans le pavillon de service l'élément A, les toilettes. Le deuxième élément incontournable principalement retenu est la fontaine à boire (B). Peu d'écoles ont ciblé les vestiaires et les machines distributrices comme une nécessité dans le pavillon de service.

6. Voici des éléments qui peuvent faire partie d'un parc de quartier, mais qui ne sont pas obligatoires :

A- Piscine ou pataugeoire ;

B- Jeux d'eau ;

B- Patinoire ;

C- Modules d'entraînement extérieur.

Puisque ton budget ne te permet pas de tout inclure, quel est l'élément non obligatoire qui doit absolument être présent dans ton parc de quartier et pourquoi (un seul)? :

Sur 10 écoles, 7 recommandent la piscine ou pataugeoire (A) qui doit être présente dans leur parc de quartier. Les motivations sont fondées sur le besoin de se rafraîchir l'été, le fait que la baignade constitue une activité pour tous et intéressante à pratiquer en famille.

7. Quelles activités devraient se tenir dans un parc de quartier pour favoriser la fréquentation de toutes les clientèles, particulièrement les personnes âgées? Quel mobilier urbain? :

En ce qui concerne le mobilier urbain, la présence de bancs confortables (à l'ombre), de tables à pique-nique (avec parasol) et de balançoire ou « chaises berçantes » a souvent été évoquée par les enfants pour inciter les personnes âgées à fréquenter le parc. De plus, la présence d'espaces verts, de boisés, de sentiers pour marcher est considérée importante tant du point de vue de la qualité du paysage que pour favoriser la marche pour tous. Enfin, la moitié des écoles croient que la présence de terrains pour la pétanque, le croquet ou les jeux de fer peut contribuer à favoriser la fréquentation du parc par les personnes plus âgées. Enfin, une école a surtout retenu l'idée d'en faire un endroit pour la tenue de spectacles, de fête paroissiale où toutes les clientèles y sont présentes.

8. La présence de chiens dans le parc est-elle permise et pourquoi? :

La quasi-totalité des écoles recommande que la présence de chiens soit permise, mais dans un espace prévu à cette fin, soit un parc canin qui ferait partie du parc de quartier ou qui serait juxtaposé au parc de quartier. Cette recommandation se fonde sur le fait que beaucoup de familles ont des chiens et souhaitent qu'ils puissent aussi faire de l'exercice, mais les allergies de beaucoup de personnes à l'égard de ceux-ci commandent la délimitation d'un endroit clôturé pour eux. La plupart se sont également montrés préoccupés par l'importance de ramasser les besoins et donc qu'une réglementation soit faite en ce sens. Une école propose de prévoir un distributeur de sacs pour ramasser les besoins.

9. Quels autres éléments sont importants pour toi dans un parc de quartier et qui n'ont pas fait l'objet des questions précédentes? (Par exemple : un bon éclairage, sentiment de sécurité, propreté, présence d'une œuvre d'art ou un élément distinctif, une fontaine, s'en servir pour des activités communautaires, qu'il soit fréquenté, etc.) :

Le sentiment de sécurité est l'élément qui a ressorti le plus à cette question. Ce sentiment de sécurité passe surtout par un bon éclairage, mais également des clôtures aux endroits appropriés, la présence de gardiens de sécurité et la disponibilité de trousse de secourisme et de personnes ressources, capables de prodiguer les premiers soins. Une infirmerie a même été suggérée. La propreté fait aussi partie de leurs critères importants d'où la nécessité d'avoir des poubelles en nombre suffisant.

Parmi les autres éléments évoqués par certaines écoles, notons la présence de supports à vélo. D'ailleurs, le fait de pouvoir s'y rendre à vélo les préoccupe ainsi que la possibilité de se déplacer d'un parc à l'autre via une piste cyclable. D'autres élèves souhaiteraient que leur parc idéal contienne des trampolines, des murs d'escalade, un terrain de volley-ball et des paniers de basketball. Parmi les éléments décoratifs suggérés, il a été question de fontaines décoratives, de mangeoires d'oiseaux. Une école suggère également qu'une serre soit aménagée à même le parc. Enfin, pour la restauration, une école recommande la présence d'un petit dépanneur, géré par les jeunes, qui vendraient des aliments santé et qui pourrait être complété par une machine distributrice d'aliments santé.

10. Pour les citoyens, doit-il y avoir des coûts pour exercer l'une ou l'autre des activités prévues dans le parc? Si oui, quel serait ce coût? Serait-il le même pour tous? :

À la très grande majorité, les jeunes veulent une gratuité pour fréquenter le parc. Cependant, la tenue d'activités-bénéfiques pour de bonnes causes serait permise. Seulement une école recommande un coût de 2\$ pour les adultes et une gratuité pour les enfants. Exceptionnellement, des coûts pourraient être requis si des activités spéciales requièrent plus de matériel dispendieux.

LES ÉLÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2015

- Anne Laliberte
- Macil Belkacemi
- Valerie M.
- Chauette Simard
- Thomas Gakouru
- Marianne Blais
- Davies
- Zakiel Harbour
- Nicolas crete
- Kissa
- Melanie Cote
- Mia Laprise
- Cara
- Roselyne Plante
- Laurence Turenne-Fortier
- Olivier Dubaret
- Dylan Vallerand
- Léa Guérette
- ~~Zakiel~~
- ~~W.P.~~
- Mukti Nath D.
- Josephine
- Tason Lalnie St-Gelais



Bonnes vacances!!!

ANNEXE A

MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE QUÉBEC AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2015 « QUÉBEC, UNE VILLE SPORTIVE »

Le conseil municipal des enfants (CME) 2015 a reçu le mandat du conseil municipal de la ville de Québec de réfléchir sur le *parc de l'avenir*. En effet, ce dernier aimerait avoir l'avis des enfants quant aux modalités de leur parc idéal.

Mise en situation :

Tu dois te mettre dans la peau d'un(e) élu(e) qui siège au conseil municipal de la ville de Québec ainsi qu'au conseil d'arrondissement. Ton arrondissement dispose d'un budget de 1 000 000 \$ pour 2015 pour l'aménagement d'un nouveau parc. Plusieurs demandes ont été déposées et plusieurs projets sont souhaités, mais malheureusement des choix devront être faits en fonction du budget de 1 000 000 \$. Tu dois donc te positionner à savoir s'il serait préférable de faire des parcs de voisinage, un parc de quartier ou un parc municipal.

À titre d'élu(e) qui est à l'écoute des citoyens, tu décides de faire **une consultation publique** sur le projet de parc qui devrait être priorisé.

Consultation publique :

La consultation publique s'effectuera dans ton école. Tu dois consulter non seulement ta classe, mais également d'autres niveaux présents dans ton école. Le moyen utilisé est à ta discrétion et à celle de l'enseignante ou l'enseignant qui t'accompagne dans ton projet. Il n'est pas nécessaire de consulter toutes les classes, mais la consultation doit tout de même être représentative d'une bonne partie de l'école et des divers groupes d'âges qui y sont présents.

Les élèves consultés devront d'abord décider quelle est l'option parmi trois qui serait à privilégier. Par la suite, ils doivent répondre aux questions en fonction de l'option privilégiée.

Ton travail consistera à écouter et recevoir les commentaires et revenir au conseil municipal avec l'opinion de la majorité des élèves. Ainsi, tu constateras peut-être que les opinions sont variées, mais généralement il y a tout de même une tendance majoritaire qui est plus évidente. Tu dois donc transmettre l'option majoritaire ainsi que la réponse la plus fréquente pour chacune des questions sous-jacentes à cette option.

Les trois options :

Trois options sont possibles en fonction du budget disponible, soit :

Option 1 - aménager deux parcs de voisinage dans l'arrondissement (500 000 \$ chacun) ;

Option 2 - aménager un parc de quartier dans l'arrondissement (1 000 000 \$) ;

Option 3 - contribuer à l'aménagement d'un parc municipal en cumulant d'autres budgets de la ville (un total de 5 000 000 \$). Ce parc ne serait pas nécessairement dans ton arrondissement.

En résumé, voici les grandes étapes de réalisation de ton mandat :

- 1- Bien prendre connaissance du présent document.
- 2- Décider avec l'enseignante ou l'enseignant (ou la personne qui t'accompagne à l'école pour le conseil municipal des enfants) sur la manière de consulter au sein de l'école (Par exemple : cibler quelques classes de plusieurs niveaux et demander la collaboration des enseignantes et enseignants pour consulter les élèves par classe, ou encore réaliser une grande consultation dans le gymnase avec plusieurs classes en même temps, etc.). La manière de faire est laissée à ta discrétion.
- 3- Procéder à la consultation publique dans ton école.
- 3- Rassembler les informations reçues de toutes parts pour produire une opinion majoritaire de ton école, c'est-à-dire l'option retenue et les réponses aux questions qui y sont en lien.
- 4- Me transmettre par écrit cette opinion majoritaire représentant ton école au plus tard pour la 3^e rencontre du CME, soit le 29 avril 2015.
- 5- Je produirai ensuite un rapport rassemblant le résultat de chaque école. Ce rapport sera déposé au conseil municipal de la ville de Québec ainsi qu'aux personnes qui travaillent dans le domaine des parcs au sein de la ville afin de leur faire connaître l'opinion des enfants. Ils ont tous très hâte de prendre connaissance de vos opinions en la matière.

Question :

Quelle option serait la meilleure et explique brièvement pourquoi? Pour t'aider à y répondre, consulte le tableau des types de parcs. Tu dois notamment réfléchir sur ce qui t'attire le plus dans un parc? :

- Qu'il soit proche de chez moi et facilement accessible ;
- Que je puisse y pratiquer du sport ;
- Les jeux d'eau ;
- Les modules de jeux et balançoires ;
- Le calme que cela me procure ;
- Le paysage, les espaces verts ;
- Me permet de socialiser avec les autres.

OPTION 1 : AMÉNAGER DEUX PARCS DE VOISINAGE DANS L'ARRONDISSEMENT (500 000 \$ CHACUN)

1.1 Sur les cinq emplacements possibles pour faire un parc de voisinage, DEUX seront donc choisis. Quel sera le principal critère pour arrêter ton choix de localisation de ces deux parcs? :

- A- À un endroit où le secteur n'est pas desservi, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de parc dans le secteur ;
- B- À l'endroit où il y a la plus forte concentration de familles ;
- C- À l'endroit le plus beau (paysage etc.) ;
- D- À l'endroit le moins coûteux pour la ville pour y effectuer des aménagements ;
- E- À l'endroit où c'est le plus facile de se rendre à pied.

Réponse et pourquoi :

1.2 Des aires de jeux seront aménagées dans ces deux parcs, soit :

- Aire de jeux pour les enfants de 0 à 5 ans ;
- Aire de jeux pour les enfants de 6 à 12 ans.

En fonction de la fréquentation de ces deux clientèles, comment seront réparties les aires de jeux? :

- A- 50 % de modules de jeux pour les 0 à 5 ans – 50 % de modules de jeux pour les 6 à 12 ans ;
- B- Plus de modules de jeux pour les 0 à 5 ans ;
- C- Plus de modules de jeux pour les 6 à 12 ans.

Réponse et motive brièvement ton choix :

1.3 Pour les modules de jeux, quel sera le principal critère du choix d'un module de jeux par rapport à un autre? :

- A- Le prix le moins cher possible ;
- B- La solidité, durabilité, la sécurité (qualité du produit) ;
- C- L'aspect esthétique (belle apparence des jeux et qui s'intègrent bien dans le décor) ;
- D- Jeux les plus stimulants pour l'enfant et qui contribuent à développer les aptitudes physiques ;
- E- Le fait que les jeux comportent des défis particuliers et qu'ils soient innovateurs, se distinguent des autres.

Réponse et motive brièvement ton choix :

1.4 Dans le choix d'un jeu, choisis les deux activités les plus intéressantes :

- A- Grimper ;
- B- Sauter ;
- C- Glisser ;
- D- Ramper ;
- E- Se balancer ;
- F- Se suspendre ;
- G- Jouer dans le sable.

Pour les 0 – 5 ans :

Pour les 6 – 12 ans :

1.5 Serait-il envisageable qu'un parc de voisinage ne comporte pas de modules de jeux pour enfants et qu'il soit consacré à des aires de jeux libres et de détente?

Réponse et motive brièvement ton choix :

1.6 Au-delà des jeux pour enfants, quelles activités devraient se tenir dans un parc de voisinage pour favoriser la fréquentation de toutes les clientèles (enfants, adultes, personnes âgées) ?

Quel mobilier urbain devrait-il être présent (bancs, tables, poubelles...)?

1.7 La présence de chiens dans le parc de voisinage devrait-elle être permise et pourquoi ?

1.8 Quels autres éléments sont importants pour toi dans un parc de voisinage et qui n'a pas fait l'objet des questions précédentes? (Par exemple : un bon éclairage, sentiment de sécurité, propreté, présence d'une œuvre d'art ou un élément distinctif, une fontaine, s'en servir pour des activités communautaires, qu'il soit fréquenté, etc.)

OPTION 2 : AMÉNAGER UN PARC DE QUARTIER (1 000 000 \$)

2.1 Sur les cinq emplacements possibles pour faire un parc de quartier, un seul sera choisi. Quel sera le principal critère pour arrêter ton choix de localisation de ces deux parcs? :

- A- À un endroit où le secteur n'est pas desservi, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de parc dans le secteur ;
- B- À l'endroit où il y a la plus forte concentration de familles ;
- C- À l'endroit le plus beau (paysage, etc.) ;
- D- À l'endroit le moins coûteux pour la ville pour y effectuer des aménagements ;
- E- À l'endroit le plus central dans le quartier.

Réponse et pourquoi:

Dans un parc de quartier, les équipements suivants doivent se retrouver :

- Aire de jeux libres et de détente ;
- Aire de jeux pour les enfants 0-5 ans ;
- Aire de jeux pour les enfants 6-12 ans ;
- Pavillon de services ;
- Terrain sportif spécialisé (basketball, soccer, baseball, piscine extérieure, patinoire, jeux de pétanques, etc.) ;
- Autre.

2.2. En ce qui concerne le terrain sportif spécialisé, comment le choix du sport pratiqué doit-il se déterminer? Dans ton quartier, à ton avis, quel sera ce sport (basketball, soccer, baseball, piscine extérieure, autre)? :

- A- Le sport le plus populaire et le plus pratiqué par les enfants et adolescents ;
- B- En fonction du besoin : par exemple, s'il y a déjà un terrain de soccer dans un périmètre plus ou moins rapproché, prévoir un terrain pour pratiquer un autre sport ;
- C- Faire une consultation publique auprès des gens du secteur ;
- D- Selon la tendance du moment.

Sport : _____

2.3 Pour les modules de jeux pour enfants, quel sera le principal critère du choix d'un module de jeux par rapport à un autre? :

- A- Le prix le moins cher possible ;
- B- La solidité, durabilité, la sécurité (qualité du produit) ;
- C- L'aspect esthétique (belle apparence des jeux et qui s'intègrent bien dans le décor) ;
- D- Jeux les plus stimulants pour l'enfant et qui contribuent à développer les aptitudes physiques ;
- E- Le fait que les jeux comportent des défis particuliers et qu'ils soient innovateurs, se distinguent des autres.

Réponse : _____

2.4 Que doit-on retrouver obligatoirement dans le pavillon de service de ton parc de quartier? Nomme deux éléments incontournables :

- A- Toilettes ;
- B- Fontaine à boire ;
- C- Bancs pour se reposer ;
- D- Vestiaires ;
- E- Machine distributrices de nourriture/breuvages ;
- F- Autres :

Voici des éléments qui peuvent faire partie d'un parc de quartier, mais qui ne sont pas obligatoires :

- A- Piscine ou pataugeoire ;
- B- Jeux d'eau ;
- B- Patinoire ;
- C- Modules d'entraînement extérieur.

2.5 Puisque ton budget ne te permet pas de tout inclure, quel est l'élément non obligatoire qui doit absolument être présent dans ton parc de quartier et pourquoi (un seul)? :

2.6 Quelles activités devraient se tenir dans un parc de quartier pour favoriser la fréquentation de toutes les clientèles, particulièrement les personnes âgées? Quel mobilier urbain? :

2.7 La présence de chiens dans le parc est-elle permise et pourquoi? :

2.8 Quels autres éléments sont importants pour toi dans un parc de quartier et qui n'ont pas fait l'objet des questions précédentes? (Par exemple : un bon éclairage, sentiment de sécurité, propreté, présence d'une œuvre d'art ou un élément distinctif, une fontaine, s'en servir pour des activités communautaires, qu'il soit fréquenté, etc.) :

**2.9 Pour les citoyens, doit-il y avoir des coûts pour exercer l'une ou l'autre des activités prévues dans le parc?
Si oui, quel serait ce coût? Serait-il le même pour tous? :**

OPTION 3 : CONTRIBUER À L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC MUNICIPAL EN CUMULANT D'AUTRES BUDGETS DE LA VILLE

3.1 Sur tous les emplacements possibles pour faire un parc municipal, un seul sera choisi. Quel sera le principal critère pour arrêter ton choix de localisation de ces deux parcs? :

- A- À un endroit où le secteur n'est pas desservi c'est-à-dire qu'il n'y a pas de parc dans le secteur ;
- B- À l'endroit où il y a la plus forte concentration de familles ;
- C- À l'endroit le plus propice au niveau des paysages ;
- D- À l'endroit le moins coûteux pour la Ville pour y effectuer des aménagements ;
- E- À l'endroit le plus central dans la ville de Québec ;
- F- À l'endroit le plus accessible en automobile ou en transport en commun.

Réponse et pourquoi :

3.2 Le parc municipal prévoit des installations hautement spécialisées ou à caractère unique (scène extérieure, stade de baseball, skate parc, stade sportif), quelle est cette installation qui sera prévue dans ton parc municipal et quelle est la raison qui motive ton choix?

Réponse :

- A- Scène extérieure ;
- B- Stade de baseball ;
- C- Skate parc ;
- D- Stade de soccer ;
- E- Centre de glisse (ski, snow, chambre à air) ;
- F- Hébertisme aérien :

Réponse :

3.3 Le parc municipal permet la préservation du paysage et des espaces verts, c'est l'une de ses caractéristiques importantes. Que doit absolument comporter ton parc de l'avenir en termes de paysage et d'espaces verts? :

3.4 Que doit-on retrouver obligatoirement dans le pavillon de services de ton parc municipal? Nomme deux éléments incontournables :

- A- Toilettes ;
- B- Fontaine à boire ;
- C- Bancs pour se reposer ;
- D- Vestiaires ;
- E- Machines distributrices de nourriture/brevages ;
- F- Autres :

Voici des éléments qui peuvent faire partie d'un parc municipal, mais qui ne sont pas obligatoires :

- A- Piscine ou pataugeoire ;
- B- Jeux d'eau ;
- B- Patinoire ;
- C- Modules d'entraînement extérieur (pour adultes, personnes âgées) ;
- D- Modules de jeux.

3.5 Puisque ton budget ne te permet pas de tout inclure, quel est l'élément non obligatoire qui doit absolument être présent dans ton parc municipal et pourquoi (un seul)? :

3.6 Quelles activités devraient se tenir dans un parc municipal pour favoriser la fréquentation de toutes les clientèles, particulièrement les personnes âgées? Quel mobilier urbain? :

3.7 La présence de chiens dans le parc est-elle permise et pourquoi? :

3.8 Quels autres éléments sont importants pour toi dans un parc municipal et qui n'ont pas fait l'objet des questions précédentes? (Par exemple : un bon éclairage, sentiment de sécurité, propreté, présence d'une œuvre d'art ou un élément distinctif, une fontaine, s'en servir pour des activités communautaires, qu'il soit fréquenté, etc.) :

3.9 Pour les citoyens, doit-il y avoir des coûts pour exercer l'une ou l'autre des activités prévues dans le parc? Si oui, quel serait ce coût? Serait-il le même pour tous ?

3.10 Comment doivent être répartis les coûts pour aménager ce parc municipal? :

- A- Également entre les six arrondissements ;
- B- Plus dans l'arrondissement où est situé le parc ;
- C- En fonction du nombre de citoyens par arrondissement.

Réponse et pourquoi :

Mandat « parc de l'avenir » - Réponses des écoles
ANNEXE B

	École Saint-Yves	École Château-d'Eau	École Notre-Dame-du-Canada	École optionnelle Yves-Prévost	École Jeunes-du-Monde (pavillon Bardy)	École Saint-Albert-le-Grand	École de l'Escabelle	École Saint-Louis-de-France II	École Saint-Claude	École de l'Excellence
Option 1, 2 ou 3	2 : parc de quartier	2- parc de quartier	2- parc de quartier	3- parc municipal	2- parc de quartier	3 : parc municipal	2 : parc de quartier	2- parc de quartier	2- parc de quartier	3- parc municipal
Raisons :		Assez proche et accessible			Accessibilité, présences de modules de jeux, paysages. Les jeunes ont souhaité des modifications au parc Hardy, déjà existant.		Assez proche et peut pratiquer plus d'activités. Possibilité d'inclure les jeux d'eau ou piscine pour se rafraîchir. Peut promener nos chiens	Accès facile, présence de modules et possibilité de faire de nouveaux amis	Diversités d'activités, bouger, socialiser. Assez proche de la maison. Beau paysage et espaces verts	Peut avoir piscine, jeux d'eau, terrain de sport, beaux paysages
	60 élèves consultés	17 élèves consultés	9 élèves consultés (conseil étudiant)	100 élèves consultés	50 élèves consultés	82 élèves consultés	250 élèves consultés	270 élèves consultés	350 élèves consultés	374 élèves consultés
Bloc de réponses pour l'option 2										
Question 2.1 : Critères de localisation du parc	B : plus forte concentration de familles. Plus de famille et donc très fréquenté; favoriser socialisation, sentiment d'appartenance	E : le plus central dans le quartier pour accessibilité à tous	B : plus forte concentration de familles. Plus de familles et donc très fréquenté et bonne accessibilité		B : plus forte concentration de familles		B : plus forte concentration de familles. Plus de fréquentations, nouvelles familles, les gens peuvent s'y rendre en sécurité. Facile d'accès pour familles défavorisées	B- plus forte concentration de familles. Développer liens d'amitié, jeux de groupes	C- plus beau paysage. Important d'avoir un bel environnement quand on s'amuse	
Question 2.2 : Terrain sportif	A : sport le plus populaire : soccer, trampoline	B : en fonction du besoin : basketball	Piscine extérieure et jeux d'eau		A : sport le plus populaire : natation		A : sport plus populaire et pratiqué par enfants et adolescents : soccer	D- Selon la tendance du moment : soccer	B- fonction du besoin : Football	
Question 2.3 : Principal critère choix module de jeux	B et E : solidité, durabilité et sécurité et présence de défis, innovateurs	B : solidité, durabilité et sécurité	B : solidité, durabilité et sécurité		B : solidité, durabilité et sécurité		B : solidité, durabilité, sécurité	B et E : solidité, durabilité et sécurité et présence de défis, innovateurs	E- présence de défis, innovateurs	
Question 2.4 : Deux incontournables - pavillon de services	A et B : toilettes et fontaines à boire	A, B et C : Toilettes, fontaines à boire et bancs	A et B : toilettes et fontaines à boire		A et D : toilettes et vestiaires (essentiel pour piscine)		A et C : Toilettes et bancs pour se reposer	A et C : Toilettes et bancs pour se reposer	A et E : Toilettes et machines distributrices	
Question 2.5 : Élément non obligatoire à inclure	piscine	Module sécuritaire pour plaire au plus grand nombre de personnes	Piscine car les adultes peuvent aussi la fréquenter		Piscine, terrain volley-ball et scène pour spectacle (dans le parc Hardy)		A : Piscine ou pataugeoire pour se rafraîchir et belle activité en famille	B : Jeux d'eau : divertissant et pour tous les âges	A : Piscine ou pataugeoire pour se rafraîchir	
Question 2.6 : Activités intergénérationnelles et mobilier urbain	Bancs, tables, verdure	Endroits verts pour marcher	Pétanque, croquet, tables à pique-nique, bancs		Tables à pique-nique et bancs à l'ombre, terrains de pétanque		Bancs et tables pour repos et jeux de carte, espaces verts, labyrinthe (défis, plusieurs jeux possibles, sens de l'observation)	Labyrinthe : divertissant pour tous les âges	Présence de bancs confortables	
Question 2.7 : Présence de chiens	Oui mais en laisse et obligation de ramasser les besoins	Oui mais en laisse parce que la majorité des gens ont des chiens	Oui mais réserver un espace pour les chiens (allergies) et prévoir distributeur de sacs		Oui mais dans un parc canin à part		Oui : possibilité pour eux de socialiser. Intégrer un parcours pour chiens : activité plaisante et spectaculaire	Oui	Oui, activités physiques pour les chiens	

Question 2.8 : Autres éléments importants	Sentiment de sécurité, propreté, éclairage	Propreté, sécurité, éclairage	Éclairage, pergola, endroit boisé, rangement à vélos		Petit dépanneur géré par les jeunes avec aliments santé et machine distributrice d'aliments santé		Sentiment de sécurité, bon éclairage, activités organisées, propreté, déneigé, trampolines, murs d'escalade, piste cyclable qui pourrait relier à un autre parc	Sentiment de sécurité, jeux spéciaux comme trampolines ou mur d'escalade; permet de se défouler	Propreté, espace vert clôturé pour laisser les chiens courir librement	
Question 2.9 : Coûts	Non car service de la ville	Non gratuit pour tous	Non		Non		Non	Non, accessibilité universelle	Non mais activités-bénéfiques pourraient comporter un petit coût pour une bonne cause	

Bloc de réponses pour option 3

Question 3.1 : Critères de localisation du parc				B : endroit où il y a plus forte concentration de familles, taux de fréquentation élevé,		F : endroit le plus accessible en automobile : rapide et facile d'accès permettant aux jeunes de faire du sport				F : endroit le plus accessible en automobile
Question 3.2 : Installations spécialisées				F- hébertisme aérien. Nouveau et amusant et permet la découverte		F :Hébertisme aérien : permet de jouer dans des installations sécuritaires gratuitement				E : centre de glisse
Question 3.3 : Paysage et espaces verts				Beaucoup d'arbres, boisé, fleurs et buisson et un grand espace vert en gazon		Des statues, des fleurs, des arbres, un toboggan, des chemins pédestres, un jardin, un labyrinthe, des hamacs, des bancs				Une forêt, des grosses roches et un lac ou chutes
Question 3.4 : 2 Incontournables - pavillon de services				A et E : toilettes et machines distributrices		A et B : Toilettes et fontaines à boire				A et C : Toilettes et bancs pour se reposer
Question 3.5 : Élément non obligatoire à inclure				A- Piscine ou pataugeoire. Pour se rafraîchir, apprendre à nager aux enfants; pas beaucoup dans les autres parcs		A : Piscine ou pataugeoire : pour se rafraîchir l'été, accessibilité				D : modules de jeux pour attirer plus jeune clientèle
Question 3.6 : Activités intergénérationnelles et mobilier urbain				Terrains de pétanque, jeux de fer, criquet, balançoire avec table au centre, chaises berçantes, sentiers, tables pique-nique avec parasol		Des spectacles, terrains de pétanque, glissades de glace, centre social, fêtes paroissiales				Une forêt pour randonnées pédestres
Question 3.7 : Présence de chiens				Oui : chiens ont besoin de bouger et permet de faire de l'exercice aux maîtres mais en laisse et obligation de ramasser les besoins		Non : excréments, pas sécuritaire mais un parc canin tout près				Non : allergies

Question 3.8 : Autres éléments importants				Fontaine décorative, terrain de volley-ball, parc clôturé pour chiens, clôtures pour la sécurité, poubelles, mangeoires d'oiseaux, activités communautaires, présence d'une serre, cabine téléphonique		Casse-croûte, infirmerie, bon éclairage, clôtures, piste cyclable autour du parc, secourisme, gardien de sécurité, des poubelles, paniers de basketball, mini terrains synthétiques, coin pour les plus jeunes, racks à vélo, ateliers initiation à certains sports, tables pique-nique, casiers pour piscines et vestiaires et douches				Éclairage, propreté, fontaine et lieu fréquenté
Question 3.9 : Coûts pour citoyens				Oui pour les activités spéciales ou qui demandent plus de matériel. Oui si activités avec grosses installations telles que site d'hébertisme mais prix abordables		Oui, gratuit pour les enfants et 2 \$ pour les adultes				Non
Question 3.10 : répartition des coûts à la ville				B- dans l'arrondissement où est situé le parc		A – Également entre les six arrondissements				B- dans l'arrondissement où est situé le parc



Le conseil municipal des enfants de Québec



ville.quebec.qc.ca/conseilmunicipaldesenfants